

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 05972

Numéro SIREN : 814 316 808

Nom ou dénomination : 8 ATELIERS

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/007160

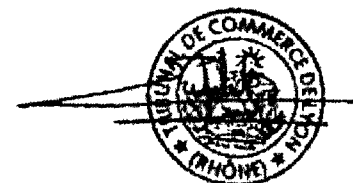
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

A2020/007160

Dénomination : 8 ATELIERS
Adresse : 13 chemin de Chantenoy 69330 Jons -FRANCE-
n° de gestion : 2015B05972
n° d'identification : 814 316 808
n° de dépôt : A2020/007160
Date du dépôt : 21/02/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 26/12/2019



5429260

5429260

8 ATELIERS
SAS au capital fixe de 1000 euros.
13 Chemin De Chantenoy
69330 Jons.
RCS LYON 814316808

Le 26-12-2019 à 10 heures, au siège de la société,

Les soussignés :

- Monsieur UNGUREANU IONUT-FANEL, né le 14/01/1965 à CRAIOVA (99) (ROUMANIE), marié, de nationalité ROUMAINE, demeurant 13 CHEMIN DE CHANTENOY, 69330 Jons.

- Madame UNGUREANU MARIA, née NEGHEA, le 28/10/1967 à BAIA DE FIER (99) (ROUMANIE), mariée, de nationalité ROUMAINE, demeurant 13 CHEMIN DE CHANTENOY, 69330 Jons.

représentant ensemble l'intégralité des actions de la société, sont réunis afin de participer à

L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur UNGUREANU IONUT, président de cette assemblée, est

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

A COMPTEUR DU 26-12-2019 :

RESOLUTION N° 1

La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 2

Monsieur UNGUREANU IONUT-FANEL, né le 14/01/1965 à CRAIOVA (99) (ROUMANIE), marié de nationalité ROUMAINE

demeurant 13 CHEMIN DE CHANTENOY 69330 Jons, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation celui-ci (celle-ci)

déclare accepter ces fonctions. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société dissoute.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 3

L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et

répartir le solde entre les actionnaires sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal qui sera signé par la collectivité des actionnaires.

Fait à Jons le 26-12-2019 en quatre exemplaires originaux.

Signatures des intervenants :

Ungureanu Maria
[Signature]

Ungureanu Ionut
[Signature]